

Avesnes'Actu

Juin 2022

UNE VILLE ANIMÉE



www.mairie-avesneslecomte.fr

Informations pratiques

MAIRIE

1 rue Neuve 62810 Avesnes-le-Comte

Horaires d'ouverture : Juillet/Août

Tous les matins de 8h à 12h (sauf Mercredi de 10h à 12h)

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 16h30

Fermés le samedi entre le 16 Juillet et le 20 Août inclus

& 03.21.60.67.00

Astreinte : 06.72.61.17.77

Le samedi, dimanche et jours fériés

Permanences des élus :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30, le jeudi de 17h à 18h30 et le vendredi après-midi.

Monsieur Alexandre HULOT ; 1er adjoint

Sur rendez-vous le lundi de 16h00 à 18h et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Mme Florence DAMBREVILLE ; 2ème adjointe

Sur rendez-vous le mercredi de 9h à 11h.

Mr Arnould THILLIEZ ; 3ème adjoint

Sur rendez-vous le mercredi de 14h à 17h

et le vendredi de 9h à 12h.

Mme Sylvie GABEZ, 4ème adjointe

Sans rendez-vous le mardi de 14h à 16h

et le vendredi sur rendez-vous de 14h00 à 16h30.

Mr Franck TURPIN 5ème adjoint

Sur rendez-vous le jeudi de 15h à 16h30.

Mr Jacques NICK, Conseiller municipal délégué

Sur rendez-vous le samedi matin de 9h à 12h.

Mme Brigitte RICHARD, Conseillère municipale déléguée

sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du conciliateur de justice

Monsieur Hubert VICTOR

Sur rendez-vous

& 03.21.60.67.00 Pas de vacation durant les mois de juillet et août

Médiathèque André BIGUET : Horaires d'été

Lundi-Mardi-Jeudi de 14h à 17h00

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h00

Vendredi de 15h à 19h

& 03.21.58.04.98

Mairie Annexe

6 rue de la Poste – 62810 Avesnes-le-Comte

Permanences associatives :

Recherches généalogiques :1er et 3ème lundi du mois de 14h à 17h

France victime : Le vendredi de 8h à 12h

& 03.21.71.62.00

SIAO : Le 4ème mardi du mois de 13h30 à 17h30

& 07.60.10.69.62

ATPC : Le vendredi de 13h30 à 17h30

& 03.21.63.74.74

K-d'ABRA : Sur rendez-vous le lundi de 13h30 à 17h30

& 06.81.56.53.59

FJEP Pas en Artois : Sur rendez-vous le mardi de 8h à 12h

& 03.21.55.72.68

Plateforme des aidants : Sur rendez-vous

Le vendredi de 13h30 à 17h30

& 03.21.47.07.70

M.D.S de l'Arrageois

PMI / Assistance Sociale :

Site d'AVESNES-LE-COMTE

24 Grand Rue - 62810 Avesnes-le-Comte

© 03.21.16.10.30

Directeur de la publication

Sébastien BERTOUT

Conception et réalisation

Synergie communication



Vie Pratique

Horaires d'été

Votre mairie restera ouverte tout l'été aux horaires habituels mais sera fermée les samedis entre le 16 Juillet et le 20 Août inclus.

- Lundi-Mardi-Jeudi de 14h à 17h00
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h00
- Vendredi de 15h à 19h

A compter du 4 Juillet, la Médiathèque André BIGUET adapte également ses horaires pour la période estivale. Elle sera ouverte tous les jours de la semaine aux horaires suivants :

Fermeture entre le 8 et le 20 Août.

Remise des kits scolaires pour les collégiens

Cette année encore, la municipalité offrira à l'ensemble des collégiens résidant la commune un kit de fournitures scolaires. D'une valeur d'environ 40€, ce kit sera composé des principales fournitures de base nécessaires pour la scolarité en collège. La remise de ces kits aura lieu à la Bergerie le samedi 27 Août de 11h à

12h et le lundi 29 Août de 18h à 19h. La liste des enfants inscrits au collège d'Avesnes nous sera transmise directement par l'établissement. Pour tous les autres, les familles sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie avant le 20 Juillet afin de bénéficier de ce kit.

Nouveaux habitants

Vous vous êtes récemment installés à Avesnes-le-Comte ? N'oubliez pas de venir vous faire connaître auprès de la mairie afin de découvrir tous les services

auxquels vous pouvez bénéficier et être conviés à la réunion annuelle des nouveaux habitants.

Concours des Maisons Fleuries

Le traditionnel concours des maisons fleuries est reconduit cette année. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au 10 Juillet. Le passage du jury se fera

au cours de l'été. Les résultats seront donnés lors d'une cérémonie organisée en Novembre prochain au cours de laquelle les participants et les lauréats seront récompensés.

Cadre de vie

La commune bénéficie de nombreux espaces verts. Mais pour permettre à chacun d'en profiter, il est rappelé aux propriétaires de chiens l'obligation de

ramasser les déjections de leur animal. Des distributeurs de sachets sont installés dans divers endroits de la commune.



L'édito du Maire

Chères Avesnoises, Chers Avesnois,



Dans ce nouveau numéro d'Avesnes'Actu, vous trouverez une synthèse du budget communal voté début Avril. Vous pourrez prendre davantage connaissance des projets en cours dont le plus important cette année, est celui de la rénovation du complexe Léo Lagrange, sujet autrefois remis mais qui méritait une reprise totale qui aboutit, après maintes études, à une réhabilitation complète débutée il y a quelques semaines.

En Mai dernier, l'actualité sportive a été particulièrement riche dans la commune avec des compétitions majeures de tir à l'arc, de pétanque et de billard. Elles ont animé Avesnes-le-Comte durant plusieurs week-ends. Après une période de réflexion et différents temps de travail, le club de foot avesnois, le RCA, a présenté un projet de fusion avec le club de Saulty dans le but de consolider les équipes et pérenniser la pratique du

foot en club sur le territoire. Je laisserai le soin aux dirigeants du nouveau club, l'AFC (l'Atrébate football club), de communiquer, le moment venu, sur leurs projets.

Le temps est au rapprochement associatif pour le maintien des activités. C'est également le cas de la Cécilienne qui s'associe à l'harmonie d'Aubigny en Artois. Cela vous a permis d'apprécier le retour des musiciens lors de la cérémonie du 8 mai et vous les avez également entendus en clôture de la journée « Unir pour réussir » organisée par l'union commerciale, le DAAC, avec la participation de certaines associations avesnoises. Le soleil, commandé pour l'occasion, a permis aux restaurateurs et au bar d'accueillir leurs clients en terrasse puisque la Grand'rue et la place du Marché avaient été fermées pour l'occasion. La municipalité reste aux côtés des associations avesnoises qui oeuvrent pour l'intérêt général et les accompagne dans leur fonctionnement ainsi que dans l'organisation de leurs événements tant sur l'aspect logistique, administratif ou communicationnel dans la mesure de ses possibilités. Je n'oublie pas les bénévoles qui s'investissent pour faire vivre leur association et qui ne comptent pas leurs heures. Je les en remercie au nom de la municipalité.

Depuis le début de l'année, avec mes Adjointes, j'ai co-animé plusieurs réunions publiques (de quartier) afin de présenter pour l'une, les travaux de réhabilitation du complexe Léo Lagrange ainsi que la rénovation des locaux accueillant actuellement la gendarmerie (projet également inédit) et pour d'autres, des projets de travaux de voirie et la création d'un lotissement portée par un promoteur. Ce fut l'occasion de nombreux échanges qui ont permis d'informer, expliquer, rassurer et, surtout, répondre aux nombreuses questions. Evidemment cela permet également d'évoquer d'autres sujets comme celui de la sécurité routière, ce qui est bien normal. Sur ce sujet, vous pourrez retrouver dans ce bulletin les actions prévues par l'équipe municipale pour cette année et les années à venir.

Comme vous pouvez le constater, les élus et les services sont au travail pour la commune et les Avesnois. Nous vous informons des projets communaux, dès que les feux sont au vert, au travers Avesnes'Actu et par le biais des réunions publiques, en toute transparence et surtout avec honnêteté, rien n'est caché !

Bonne lecture.

Votre Maire,

Sébastien Bertout

Solidarité Ukraine

Depuis le 2 Mai, une famille de 6 ukrainiennes est accueillie chez des habitants de la commune. Grâce à la mobilisation de nombreuses personnes et associations, leur accueil et leur intégration se font dans de bonnes conditions. Les enfants ont été rapidement scolarisés dans les établissements scolaires et un soutien alimentaire a été proposé par les Restos du Coeur et le CCAS. L'apprentissage du français est assuré par des associations et des habitants. Elles entretiennent un potager et participent également à quelques activités sportives au sein des associations avesnoises. Elles se sentent bien accueillies à Avesnes.





Tiers-Lieu la Bergerie

De belles réalisations de Pâques !

La Bergerie organisait début avril, une activité manuelle à l'occasion des fêtes de Pâques. Une quinzaine d'enfants ont été accueillis pour réaliser de belles décorations : Lapin en pomme-de-pin, oeufs en céramiques ou encore poule rigolote en carton. L'après-midi a été clôturé par quelques jeux avant une distribution de chocolats.



Semaine du développement durable à la Bergerie



A l'occasion de la semaine du développement durable proposée en partenariat avec la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois, un programme d'animations a été concocté par la Bergerie : construction de mangeoires à oiseaux à partir de brique de jus de fruits en carton ou encore customisation d'objets comme des conserves en pot à crayons ou pot de fleurs.

Toute la semaine, une exposition « Le compost c'est quoi ? », imaginée et réalisée par l'équipe du Tiers-lieu, était visible à la médiathèque. Tout comme une table à thème, une sélection d'ouvrages pour initier les lecteurs au développement durable.

Parcours du Coeur : Les scolaires ont marché pour la bonne cause

Initié par l'équipe de la Bergerie, les enfants, du CP au CE2, de l'école Jules-Ferry ont participé au parcours du coeur « scolaire » le vendredi 13 mai. Au programme, une marche de quelques kilomètres dans les rues de la commune au départ de l'école. Sur le parcours, les enfants ont eu la chance de visiter le centre de secours et d'être initiés au secourisme. Puis, direction l'église pour un petit parcours « sport-santé » avant de participer à un atelier « Bien manger ». Au retour, une photo aérienne des enfants formant un coeur a été prise dans la cour de la Bergerie. Tous sont repartis avec un beau souvenir de cet après-midi.



Semaine de la Presse à l'école Jules-Ferry

A l'occasion de la Semaine de la Presse, la Bergerie a organisé en partenariat avec l'hebdomadaire l'Abeille de la Ternoise, un atelier découverte du journal et d'écriture d'articles de presse pour les CM1 et Cm2 de l'école Jules-Ferry.

Voici leurs articles qui ont été publiés dans l'Abeille de la Ternoise... Bonne lecture !

Les CM1 d'Avesnes-le-Comte, journalistes en herbe



Le jeudi 24 mars 2022, Sophie Diers, une journaliste de l'Abeille, et Quentin Dupuich, un correspondant sont venus dans notre classe de CM1 à l'école Jules Ferry pendant la semaine de la presse. L'Abeille est le plus vieil hebdomadaire de France et il est lu par 11000 personnes. Sophie et Quentin nous ont expliqué leur métier. Un journaliste ne peut pas inventer, il doit vérifier une in-

formation auprès de trois témoins avant d'écrire. Il doit aussi avoir la permission pour prendre des photos. Un correspondant est envoyé par le journaliste sur place pour l'aider. Tout le monde peut devenir correspondant en plus de son travail.

Ils nous ont donné des informations sur le contenu d'un journal. Les articles servent à informer, à divertir mais aus-

si à donner des conseils : les lecteurs peuvent changer leur comportement grâce aux informations. Nous avons découvert le nom des différentes parties d'un journal. Ce sont des mots rigolos et étranges : il y a l'ours, l'oreille, le ventre, le grenier, la cave, la Une. Nous avons passé un merveilleux moment et nous espérons les revoir un jour.

Découverte de la presse par une classe de CM2



Jeudi 24 mars, dans le cadre de la semaine de la presse, les élèves de CM2 de l'école Jules Ferry d'Avesnes le Comte

ont accueilli Sophie Diers journaliste de l'Abeille de la Ternoise et Quentin Dupuich son correspondant local de presse.

Ils ont appris l'histoire du journal, âgé de 195 ans, son origine, créé par des apiculteurs, ses trois éditions, sa fréquence de sortie, hebdomadaire du jeudi. Ensuite ils ont appris le métier de journaliste, comment il obtient ses informations, comment il les vérifie, comment il rédige son article, comment il le transmet, et comment le journal est fabriqué puis distribué.

Enfin ils ont appris des termes spécifiques à la une du journal qui les ont faits sourire, comme le ventre qui se trouve au milieu, le grenier situé en haut et la cave en bas ainsi que l'oreille et l'ours. Tous ont apprécié et appris.



Le Budget de l'année 2022 et le Compte administratif 2021 de la commune ont été votés par le Conseil Municipal le 6 avril dernier.

Présentation du Compte Administratif

Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réalisées et des recettes obtenues durant l'année.

En 2021, les recettes de fonctionnement se sont élevées à **1 807 132,59 €** et les dépenses à **1 546 311,64 €**. La section de fonctionnement présente donc un résultat excédentaire de **260 820,95 €**, soit 14,43%.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021		RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021	
Libellé			Libellé
Charges à Caractère Général	432 111,12 €	58 901,07 €	Remboursements sur rémunérations du personnel
Charges de Personnel	904 015,94 €	7 800,80 €	Diff / réal (+) transférées en investissement
Dégrèvement de TH sur les logements vacants	1 933,00 €	36 732,75 €	Ventes
Immobilisations	16 074,30 €	994 542,49 €	Taxes et Impôts
Autres charges de gestion courante	177 714,10 €	616 792,01 €	Dotations et Participations
Intérêts réglés à l'échéance	12 496,08 €	92 363,47 €	Revenus divers
Charges exceptionnelles	1 967,10 €		
TOTAL DES DEPENSES	1 546 311,64 €	1 807 132,59 €	TOTAL DES RECETTES

Ce résultat est dû à une hausse significative des recettes de 15,86% par rapport à 2019 (+247 313,25) et de 15,37% par rapport à 2020 (+ 240 703,68 €) et une maîtrise des dépenses (+ 18 993,89 € par rapport à 2019 et + 55 611,20 € par rapport à 2020).

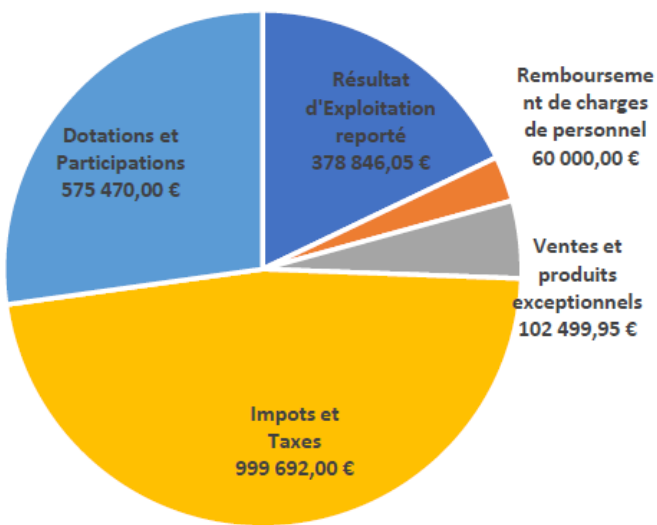
Les recettes d'investissement se sont élevées à 230 183,25 € et les dépenses à 362 184,28, soit un résultat déficitaire de 132 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021		RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021	
Libellé			Libellé
Opérations de l'exercice	263 420,05 €	65 051,00 €	Subventions
Opérations non affectées	7 800,80 €	29 853,26 €	FCTVA
Emprunts en euros	84 795,76 €	11 563,32 €	Taxe d'aménagement
Dépôts et cautionnements reçus	538,12 €	117 018,93 €	Excédents de fonctionnement capitalisés
Autres organismes et particuliers	5 629,55 €	422,44 €	Dépôts et cautionnements reçus
		6 274,30 €	Concessions et droits similaires
TOTAL DES DEPENSES	362 184,28 €	230 183,25 €	TOTAL DES RECETTES

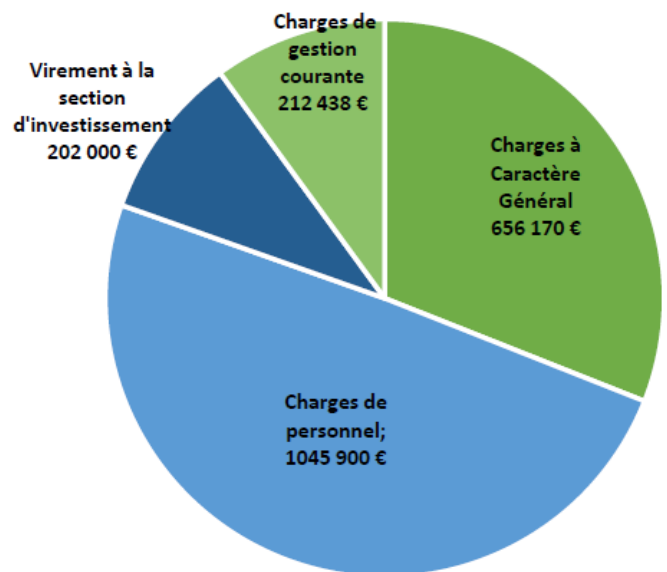
Présentation du Budget 2022

Le budget Primitif est constitué de l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles en fonctionnement et en investissement.
Pour l'année 2022, **la section de fonctionnement s'équilibre à 2 116 508 €**

Recettes de Fonctionnement 2022



Dépenses de Fonctionnement 2022



La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 2 393 579 €.

Ce budget ambitieux prend en compte à la fois des opérations entamées en 2021 qui se termineront en 2022 (Tiers-Lieu, éclairage public, toiture de l'école) mais également le lancement de nouveaux projets (Léo Lagrange, Gendarmerie, Voiries)

Ces dépenses sont financées comme suit

- 39,73% de subventions soit 950 979 €
- 33,46 % de recours à l'emprunt soit 801 000 €
- 26,8% par d'autres sources de financements (excédents, ventes, produits divers)

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

2 023 079 €

- Matériel de bureau et informatique : 20 000 €
- Matériel Services Techniques : 46 200 €
- Eclairage Public : 53 000 €
- Travaux de Voirie : 118 000 €
- Travaux dans les écoles : 62 000 €
- Cimetière : 18 700 €
- Illuminations : 5000 €
- Foyer Léo Lagrange : 1 245 000 €
- Mobilier : 20 000 €
- Acquisition Foncière : 25 000 €
- Bâtiments : 12 000 €
- Eglise : 5 000 €
- Bergerie : 174 937 €
- Gendarmerie : 217 822 €



Travaux et cadre de Vie

La sécurité des usagers de la route

La notion « d'usagers de la route » comprend toute personne qui emprunte une route que ce soit avec un véhicule, à pied, à vélo,...

Début 2021, nous avons fait réaliser des comptages (vitesse et nombre de véhicules) sur la plupart des routes départementales traversant notre commune. Leur analyse démontre qu'en matière de vitesse, la situation est préoccupante et des aménagements dits de sécurité sont à réaliser.

L'hypercentre de notre commune, avec ses trottoirs étroits, présente une configuration qui rend difficile par endroit, la cohabitation entre les piétons et les véhicules roulant ou stationnant. La vitesse, malgré l'abaissement de la limitation à 30 km/h sur la Grand'rue, rend encore plus difficile cette cohabitation. Mais il n'y a pas que la vitesse qui pose problème... Le comportement de chacun également : véhicules stationnés de manière anarchique, difficulté à accorder la priorité aux piétons...

Combien de véhicules voyons-nous stationnés là où ils ne devraient pas l'être ? Tant de comportements inadaptés qui mettent en péril l'utilisation partagée de l'espace public (route et trottoir). Devant la répétition de ces phénomènes, le renforcement des contrôles de gendarmerie a été sollicité.

Conscient que ces contrôles ne suffiront pas, des aménagements seront réalisés tout au long des prochaines années tant

pour réduire la vitesse que pour améliorer la sécurité des piétons. Avant la fin d'année, afin de la rendre plus paisible aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes, la zone de la place du marché et de la Grand'rue, l'installation de 3 feux tricolores sera réalisée (cf schéma).

Cela engendra la disparition de quelques places de stationnement mais en parallèle, une réflexion est actuellement en cours pour l'aménagement d'un nouveau parking à proximité immédiate du centre-ville.

D'autres aménagements de sécurité et en particulier aux entrées et sorties de la commune, ainsi qu'aux abords des écoles suivront au cours des deux prochaines années. Pour faire ralentir il faut gêner et si l'on gêne, on gêne tout le monde : les mauvais comme les bons conducteurs. Mais quels que soient les aménagements réalisés, la sécurité de tous passe d'abord par un comportement raisonnable et respectueux entre usagers de la route



Entretien des Espaces verts



Depuis plusieurs semaines, les agents des services techniques sont mobilisés à l'entretien des espaces verts. Pour information, les espaces verts de la commune représentent une superficie de 40 000 m². Afin d'améliorer les conditions de travail, la commune a fait l'achat d'un nouveau camion benne pour remplacer un ancien véhicule hors d'usage. D'autres matériels ont également été renouvelés ou réparés.

En parallèle, l'ESAT « la Vie Active » d'Avesnes-le-Comte a procédé à la taille de nombreuses haies dans la commune. D'autres passages sont prévus dans l'année. Les agents de la commune ont également réalisé le fleurissement des nombreuses suspensions et des différents parterres présents dans la commune. Cette année, il a été fait le choix de nouvelles essences de fleurs, plus diversifiées.



Du côté des associations

Mai : Un mois sportif

En mai dernier, le mois fut sportif, marqué par l'accueil de 3 événements majeurs.

Après une compétition régionale organisée en février, les bénévoles du club de tir à l'arc « **les archers-Les Jeunes** » étaient de nouveau mobilisés le 1er Mai pour cette fois-ci, accueillir la coupe départementale jeunes.

Le 7 Mai, sous une météo clémente, **la Pétanque Avesnoise** a organisé au stade, une journée du championnat départemental UFOLEP de pétanque qui a réuni plusieurs centaines de joueurs jusque tard dans la soirée.

Enfin, au cours du week-end de l'ascension, **le club de l'addict** bar organisait 3 jours de compétitions de billard au sein de la salle Danielle Mitterrand. Pour l'occasion, pas moins de 20 billards ont été installés.

Ces événements ont également permis aux sportifs avesnois de briller à domicile. Merci à tous les bénévoles, aux sportifs et aux parents qui ont participé à la réussite de ces événements.



Le DAAC

Le 15 Mai, l'Union Commerciale a proposé Place du Marché et Grand'Rue une journée d'animations qui a débuté par un apéro concert animé par la fanfare de Berteaucourt les Dames et s'est poursuivie l'après-midi par le concert de la Cécilienne. Des associations et quelques commerçants s'étaient également mobilisés afin de proposer au public une découverte de leurs activités.



Notre Patrimoine

Journées du Patrimoine

Après le succès rencontré l'an dernier, la commune, accompagnée par un collectif d'habitants passionnés et l'association de « Sauvegarde du patrimoine et de l'Eglise St Nicolas », vous proposeront les 17 et 18 Septembre prochains, une nouvelle programmation dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Au programme : visite guidée de l'Eglise, parcours commenté sur le patrimoine historique et inauguration d'un parcours permanent de découverte de l'histoire de la commune. Le détail de ces journées sera diffusé début Septembre. Réservez votre week-end !!



Marché au beurre



Expression des groupes politiques

Le Groupe Majoritaire

Ce n'est pas sans surprise qu'il y a quelques semaines nous apprenions le départ volontaire du chef de file de la minorité. Nous ne pouvons que lui rendre hommage pour les années qu'il a consacré à notre commune. Pour autant et c'est ainsi, la vie communale continue avec son remplacement qui s'est opéré dans la foulée.

Nous avons parfaitement conscience qu'en la matière, rien n'est acquis. Notre passage peut être qu'éphémère et qu'il

sera à chaque échéance électorale remis en jeu d'autant que le choix de notre maintien n'appartient qu'à l'électorat que vous êtes. On peut comprendre la déception de certaines et certains quant à nos divergences et nos visions différentes d'administration qui nous ont menées là où nous sommes aujourd'hui, portés par le résultat des urnes qui ne peut être qu'accepté par tous.

La bienveillance, la constance et la ténacité représentées par votre Maire sont

gage d'une volonté d'action dans l'intérêt général et dans le respect de chacun. On ne peut se « victimiser » sans cesse et ne pas accepter une réalité indéniable sans mettre à mal les valeurs démocratiques qui sont celles de la République à moins de les bafouer.

Enfin, et pour finir, sur une note plus festive, nous vous souhaitons une bonne Fête Nationale et une très bonne fête d'Avesnes.

Le groupe d'Opposition

La minorité que nous représentons a un peu changée de visage mais nous continuons à travailler pour notre commune et ses habitants ; seuls moteurs de notre implication. Nous parlons de minorité plutôt que d'opposition, en effet notre but n'est pas systématiquement d'être dans le refus ou de bloquer des projets mais plutôt conserver un regard objectif sur les propositions faites en votant dans l'intérêt des avesnois.

Nous souhaitons saluer la reprise des

événements associatifs et commerciaux. Le week-end « Unir pour réussir » des 14 et 15 mai a été une réussite. Toutefois, même si les initiatives citoyennes sont à encourager, on pourra regretter que ce nouvel élan soit surtout l'action de quelques commerçants, d'associations et de bénévoles avec une implication assez faible de la municipalité. La majorité n'avait-elle pas promis de redynamiser le centre-bourg avec une communication accessible à tous ?

Une rencontre a eu lieu avec Monsieur le Maire afin d'être informé de l'avancement des projets. De l'aveu même du premier édile de nombreux projets réalisés sont issus de la mandature précédente. D'autres, comme un possible agrandissement d'hypermarché, malgré des questions sur ce sujet, nous ont été niés ou cachés. La transparence n'était-elle pas une promesse de campagne ?



De nouvelles activités commerciales

Pevel Agri

Ouvert depuis Octobre dernier et dédié aux professionnels agricoles, Pevel Agri, situé Route de Frévent, a élargi sa gamme depuis le mois d'Avril et propose maintenant une offre motoculture et espaces verts adaptée aux particuliers. Que ce soit pour un achat de matériel, de l'entretien ou de la réparation, n'hésitez pas à rendre visite à Julien et Norbert : ils ont forcément ce dont vous avez besoin. Ils vous attendent du lundi au vendredi.



Nouvelle Boulangerie

Après quelques mois de travaux, Dorothee et Geoffrey vous accueilleront en août prochain au sein de leur nouvelle boulangerie « l'Artisane », située au 136 Grand'Rue. Accompagnés de leur équipe, ils vous proposeront une gamme complète de pains, viennoiseries et pâtisseries à base de levain et de farines anciennes. Leur baguette bénéficiera d'un label rouge. A l'occasion des fêtes de Noël ou de Pâques, ils proposeront également une gamme de chocolats artisanaux. N'hésitez pas à aller goûter leurs produits.



Flam & Co

Cathy Flament a ouvert un magasin de prêt-à-porter dans la commune, sous le nom « Flam & Co » en mars 2022. Au sein de son magasin, un choix de vêtements de la taille 36 au 42 à des prix abordables.

Cathy passera par la suite aux grandes tailles et développera un rayon enfant. Elle vous attend nombreuses au sein de son magasin. N'hésitez pas à aller découvrir ce magasin, situé au 92 Grand'rue.





PROGRAMME DES ANIMATIONS ESTIVALES

juillet - Août 2022

Fête Nationale

Défilé, accueil musical par la Cécilienne,
manœuvre des sapeurs-pompiers, lâcher de pigeons,
repas champêtre par Festi'Avesnes,
structures gonflables, tournoi de Bubble-Game

Jeudi 14 juillet

Fête d'Avesnes

Animations proposées par les associations avesnoises (match de football, concours de pétanque, tir à l'arc, tournoi de foot au city stade, concours de cartes...)
Repas dansant par Festi'Avesnes
Apéritif-concert par la Cécilienne et Festi'Avesnes
Défilé, spectacle pyro-technique et autres surprises
Fête foraine

Du 29 Juillet au 1er Août

Semaine d'animations sportives

Découverte d'activités sportives (carabine laser, biathlon, disc-golf...),
archery-game, sortie à la mer,
Sortie au parc d'Olhain (filets aériens, luge, mini-golf...)

Du 22 au 26 Août